MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

FASO FOOD AND DRUG ADMINISTRATION

BURKINA FASO
La Partie ou la Mort, nous Vaincrons

N° 2026_001_/MS/SG/Faso FDA

Ouagadougou, le *07 Novembre 2026*

COMMUNIQUÉ

ALERTE SANITAIRE : PRÉSENCE DE SILDÉNAFIL DANS DES PRODUITS DE LA GAMME « CYCLONE » – SUSPENSION DE LA FABRICATION ET DE LA VENTE

-==========-

La Faso Food and Drug Administration (Faso FDA) informe la population que des analyses de laboratoire réalisées sur des échantillons de jus commercialisés sous la dénomination « Cyclone » par la société YELEMANY BAA SARL, basée à Bobo-Dioulasso, ont révélé la présence de sildénafil.

Le sildénafil est une substance médicamenteuse utilisée contre les troubles de l'érection. Son utilisation nécessite un encadrement médical en raison des risques qu'elle présente, notamment chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires ou d'hypertension, les personnes âgées et celles prenant des dérivés nitrés. Sa présence n'étant pas mentionnée sur l'étiquetage des produits concernés, présentés comme des boissons ou des compléments alimentaires « 100 % naturels », la Faso FDA appelle à la vigilance.

Les produits concernés sont : **Cyclone Classique, Cyclone Retard, Cyclone Sirop et Cyclone Poudre**, quels que soient le lot et le lieu d'achat.

AUX CONSOMMATEURS : CESSEZ TOUTE CONSOMMATION

La Faso FDA demande à la population de ne plus acheter ni consommer ces produits. Toute personne en détenant encore est invitée à cesser immédiatement leur utilisation.

Toute personne ayant consommé l'un de ces produits et présentant une douleur thoracique, un malaise, des vertiges importants, une baisse brutale de la vue ou de l'audition, ou une érection douloureuse durant plus de quatre heures doit se rendre sans délai dans un centre de santé et signaler le produit consommé.

AUX COMMERÇANTS ET DISTRIBUTEURS : RETRAIT IMMÉDIAT

À titre conservatoire, la fabrication et la vente des produits de la gamme « Cyclone » sont suspendues. Les grossistes, boutiques, kiosques et vendeurs en ligne sont tenus de retirer immédiatement ces produits de leurs stocks et points de vente, de les mettre en quarantaine et de se conformer aux instructions des équipes d'inspection de la Faso FDA en vue de leur récupération.

SIGNALEMENT ET INFORMATIONS

La Faso FDA invite les populations à la vigilance face aux produits qui promettent des effets sur la vigueur sexuelle, la minceur ou la guérison de maladies.

Pour toute information ou tout signalement d'effet indésirable, les populations peuvent contacter la Faso FDA :

- Numéro vert CORUS : 3535
- WhatsApp : 52 25 30 30
- Facebook : « Faso FDA » et « Laafiako »
- Site : www.laafiako.minsante.bf
- Courriel : vigilances@fasofda.bf

La Faso FDA remercie les populations pour leur vigilance et leur collaboration. La protection de la santé des consommateurs est une responsabilité collective.

MINISTERE DE LA SANTE
Faso Food and Drug Administration
Le Directeur Général
BURKINA FASO

Le Directeur général

Dr Arsène OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite avec Agrafe Santé